



VOL. V.—No. 30.

MONTREAL, JEUDI 23 JUILLET 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

M. DOUTRE A LONDRES

On sait que M. Joseph Doutre est allé à Londres pour plaider devant le Conseil Privé la fameuse cause Guibord; mais il ne s'est pas contenté de plaider devant le tribunal compétent, il a voulu aussi faire de la propagande, et il a prononcé un long discours devant le *National Club*.

Ce discours est reproduit avec complaisance par le *Globe* et le *Witness*: cela le qualifie tout d'abord.

M. Doutre a dit, entre autres choses :

J'espère bientôt voir le clergé catholique du Canada occuper la même position que celui des autres pays, c'est-à-dire qu'il sera autorisé à exercer sa religion, mais qu'il ne pourra s'occuper des affaires de l'Etat. Depuis l'année 1854 trois nouveaux dogmes ont été introduits dans cette Eglise. D'abord l'Immaculée Conception, le Syllabus, puis enfin, l'Infaillibilité du Pape.

Il fait ensuite une énumération assez fantaisiste des grandes choses accomplies par l'Institut Canadien en politique, et il ajoute :

L'Institut se mit ensuite à l'œuvre pour faire adopter deux bills, l'un relatif à la question de l'éducation, et l'autre concernant la dime. L'Institut se divisa sur ces deux questions. Tous les prêtres se prononcèrent contre ces mesures, leurs idées sur l'éducation étant qu'il n'y en eût aucune. On voulait donner une teinte d'éducation, et le peuple, qui payait des sommes considérables pour l'éducation, n'en obtenait pas pour le montant qu'il donnait.

Parlant du rôle social du clergé, il dit :

Si un protestant épouse une femme catholique, les prêtres font tourner cette dernière contre son mari et par tous les moyens qui sont en leur pouvoir ils portent cet homme à partager leur manière de voir.

Ce malheureux discours fournirait la matière de longs commentaires; nous pourrions relever cette singulière affirmation au sujet des nouveaux dogmes, et renvoyer l'orateur à son Petit Catéchisme; nous pourrions remarquer que ce projet de loi sur l'éducation n'a jamais fait, dans l'esprit du public canadien, honneur à M. Papin et à M. Dorion, et que les prêtres, bien loin de jeter le trouble dans les familles, sont leurs plus sages conseillers, leurs plus dignes soutiens dans les jours de malheur. Mais il est inutile d'insister, il suffit de citer les paroles de M. Doutre pour en faire justice dans notre pays, où chacun sait à quoi s'en tenir.

Il n'en est pas de même pour l'étranger, et nous le regrettons d'autant plus que nous savons que les protestations parties du Canada n'arriveront pas jusqu'au public anglais auquel M. Doutre a pu s'adresser. C'est aussi cette raison même qui aurait dû détourner M. Doutre d'une démarche si extraordinaire, car il nous semble qu'il est naturel à tout bon patriote d'éviter, lorsqu'il voyage à l'étranger, de dire du mal de son pays.

M. Doutre a une qualité qui, en dépit de ses idées, lui gagne une sorte de sympathie: il est franc et carré d'allures. En ce temps d'hypocrisie organisée, on est content de trouver un homme qui nous dit clairement ce qu'il pense et ce qu'il veut; on le condamne, mais on a au moins la satisfaction de le connaître. Cependant lorsque nous voyons M. Doutre installé à Londres et parlant devant une assemblée de protestants, nous nous disons que, là, il n'est plus question pour lui d'être franc et courageux; il est tenu de se souvenir, là, avant tout qu'il est Canadien et a été baptisé par un prêtre catholique romain. Qu'il dise lorsqu'il est au Canada que le Canada est un triste pays, nous essayerons de lui prouver le con-

traire, sans lui contester le droit de penser ainsi; mais lorsqu'il est en présence d'étrangers, nous pouvons exiger qu'il soit plus délicat, et son cœur devrait lui conseiller alors, non pas de déprécier sa patrie, mais plutôt de la vanter. Qu'il nous dise, à nous, que le clergé canadien a mille défauts, nous lui répondrons qu'il se trompe, tout en lui laissant sa liberté de penser; mais, lorsqu'il est en présence de protestants, qu'il tienne à l'honneur de défendre ce clergé national si respecté et si respectable, qu'il le défende comme il défendrait le corps des avocats, c'est-à-dire comme une institution dont le Canada est fier, dont peut s'enorgueillir notre nationalité.

A M. Doutre qui a donné de si nobles exemples de dévouement aux siens, nous avons le droit de dire: Querellez vous dans la famille, si vous le voulez, mais défendez vos frères une fois sorti de la maison paternelle.

OSCAR DUNN.

LE DISCOURS DE M. CHAUVEAU

Le *Montreal Gazette* a traduit en entier le discours prononcé par l'hon. M. Chauveau devant la Convention du 24 juin, et publié dans l'un de nos derniers numéros. Notre confrère, en s'imposant ce long travail de traduction, prouvait tout le cas qu'il fait du talent de M. Chauveau et de l'importance de son dernier discours; mais il est allé plus loin. Dans un magnifique article, il apprécie avec une rare impartialité l'œuvre de M. Chauveau comme ministre de l'Instruction Publique, et consacre à la nationalité canadienne-française quelques paroles sympathiques dont nous lui garderons reconnaissance.

« Par la puissance du style, dit la *Gazette*, par le tact avec lequel il touche les cordes les plus sensibles du cœur de ses auditeurs, par la manière habile dont il expose toutes les faces d'une question, M. Chauveau a peu d'égaux. Mais il est chez lui surtout lorsque le sujet de son discours touche à quelque point de l'histoire du pays qu'il aime, et lorsque ses auditeurs sont ses compatriotes. Alors le torrent de son éloquence dompte facilement toute opposition, balayant dans sa puissante course tous les obstacles; il s'empare des âmes par l'élan indomptable de son enthousiasme patriotique. Ceux qui ont entendu M. Chauveau dans des occasions telles que celle de son discours sur la tombe de Garneau, l'historien, ou celle que nous rappelons en ce moment, pourront rendre témoignage que nos éloges ne sont entachés d'aucune exagération. »

Rappelant ensuite les luttes soutenues dans le passé par les Canadiens-Français, la *Gazette* ajoute :

« Que la population canadienne-française, à travers toutes ces luttes, ait conservé sa langue et sa foi, c'est une preuve de la vitalité durable de la race, ainsi que de l'habileté, de la hardiesse et de l'esprit éclairé de ceux qui l'ont menée au combat. Une nation qui garde sa langue et sa littérature n'est jamais subjuguée, et le Bas-Canada-Français occupe justement, depuis 1759, la même position que l'Angleterre Saxonne après la conquête Normande en 1066. L'un et l'autre ont conservé intact et vivace ce qui est la vie réelle d'une nation. »

« Le protestant le plus bigot, qui a lu l'histoire du Canada, ne peut s'empêcher de donner, avec M. Chauveau, crédit (*giving credit*) à ces maisons d'éducation aux-

quelles les premiers colons doivent tant et auxquelles les descendants de ceux-ci sont redevables de la meilleure part de ce qui constitue leur caractère national; et nous sommes heureux de concourir dans l'opinion que nos compatriotes Canadiens-Français n'ont jamais été plongés dans cette ignorance que des touristes officiels et intéressés ont pris plaisir à dénoncer. . . De fait, il y a toutes raisons de croire que l'état du Canada, sous le rapport de l'instruction, avant 1841, était plutôt supérieur qu'inférieur à celui des premiers pays de l'Europe. »

Il est juste de constater que l'écrivain qui parle ainsi des Canadiens-Français, est M. Thomas White, jr., rédacteur en chef de la *Gazette*. Habitué que nous sommes à nous voir traiter trop souvent de la manière la plus injuste même par la presse anglaise de notre Province, nous recueillons avec empressement le témoignage impartial d'un journaliste honnête et occupant un des premiers rangs parmi les écrivains anglais du Canada.

Notre confrère termine son article en faisant de nouveau l'éloge de M. Chauveau et en exprimant l'espoir que ce dernier sera replacé à la tête du ministère de l'Instruction Publique. En effet, nous croyons que cette nomination serait approuvée par tous les partis.

O. D.

SAUVONS NOS MURAILLES

— « Ce cher vieux Québec, comme ils vous l'ont gâté! me disait hier M. Francis Parkman qui, tout étranger qu'il nous soit, a si bien écrit sur le Canada. C'est à peine si je l'ai pu reconnaître, tant la disparition de vos antiques portes de guerre lui ôte de son cachet d'originalité! »

— Eh! que sera-ce donc, repartis-je, quand la pioche des utilitaires aura tout à fait démoli nos remparts!

— En vérité, ils auront fait là de belle besogne! Il est vrai qu'il leur restera encore la satisfaction de grimper sur le Cap-aux-Diamants et de culbuter la citadelle dans le fleuve. Avec cette manie de destruction qui les distingue ce ne leur sera pas d'un mince agrément! Mais dites-moi donc, est-ce que ces gens-là ne se rendent pas compte du tort qu'ils font à votre ville, même au point de vue pécuniaire? Car enfin ce nombre incalculable d'étrangers qui se rendent ici chaque été de tous les points des États-Unis, et laissent chez vous des sommes considérables, qui les attire à Québec, si ce n'est le caractère pittoresque d'une vieille place fortifiée, la seule à peu près complète qui reste encore dans l'Amérique Anglaise? Que vos utilitaires ne s'y trompent point! D'abord ils ne feront jamais de Québec une belle ville, comme on l'entend généralement aujourd'hui. La nature d'un terrain tourmenté ne s'y prête en aucune sorte. Cependant réussirait-on à le niveler tant bien que mal, y élèverait-on cent blocs plus ou moins informes de pierre ou de brique, à cinq ou dix étages, que l'on ne viendrait plus guère de bien loin pour contempler des monuments du genre de notre bureau de poste ou de la nouvelle porte Saint-Jean! Non, ce qui attire le touriste, c'est le prestige de votre vieux Québec, à son aspect antique et militaire, ses bastions noircis par la poudre et le temps, ses lourds canons de fonte, ses murailles moussues et crénelées qui serparent sur le flanc musculeux de votre fier promon-